

Autoédition, fin d'un tabou

Vrai choix ou tremplin vers l'édition professionnelle, plateformes de services très pros ou artisanat: l'autoédition a le vent en poupe, grâce aux possibilités du numérique.

JEUDI 12 MARS 2020 ANNE.PITTELOUD



Autoédition Ce matin-là, un billet posé sur la table de la cuisine tire Nathan de sa gueule de bois : « Je dois m'absenter quelque temps, Charlie est chez une amie. » Un peu déconnecté de la réalité, l'écrivain ne parvient à y croire. Louise l'aurait-elle quitté en emmenant leur fils de 5 ans ? N'a-t-il pas vu à quel point leur couple allait mal ? Sa femme demeure injoignable, il ne connaît pas ses amies et découvre en fouillant ses tiroirs des lettres d'elle qu'il n'a jamais reçues ainsi qu'une photo de jeunesse où elle pose aux côtés d'un certain Taylor. Nathan est dès lors convaincu que les secrets de Louise ont un lien avec sa disparition. Quittant le confort de son atelier genevois, il se lance dans une quête qui bouleversera son existence. De la côte est des États-Unis à l'Écosse en passant par le Valais, il fouille le passé de Louise, confronte son regard à l'ailleurs et se découvre prêt à tout pour retrouver sa famille.

Connaît-on jamais vraiment ceux dont on partage la vie ? Autour de cette interrogation glaçante, Christophe Schriber tisse les fils d'une intrigue qui ménage son suspense en alternant les rythmes et les atmosphères, entre grands espaces, questionnements intimes et justesse des dialogues. Maîtrisant l'art de la narration et la construction des personnages – après un premier roman, *Saboteur* (2001), il s'est tourné vers l'écriture de scénario et la direction d'acteur –, l'enseignant genevois signe un *page turner* qui a séduit ses lecteurs : en seulement trente-cinq jours, *Charlie va bien, ne t'inquiète pas* a dépassé les 1000 exemplaires vendus.

Les éditeurs attentifs

Sa particularité ? Il est autoédité. « Plusieurs éditeurs romands étaient intéressés, mais seulement si je le raccourcissais, raconte Christophe Schriber. Ils n'étaient pas prêts à prendre le risque financier de publier un livre de près de 500 pages. » Les coûts de fabrication effrayent de même les éditeurs français, mais Belfond l'oriente vers Librinova. D'abord sceptique, Christophe Schriber est vite convaincu par le professionnalisme de la plateforme, l'une des pionnières de l'autoédition en France, qui propose une gamme de services pour livres papier et e-books (lire interview ci-dessous).

Le site de Librinova présente des formules pour toutes les bourses et toutes les ambitions, de la simple impression numérique à un travail éditorial professionnel avec relecture du manuscrit, fiche de conseils, corrections, maquette et graphisme, quatrième de couverture, communiqué de presse pour des blogueurs, visuels promotionnels, suivi des ventes, etc. Christophe Schriber a choisi la totale. « J'ai reçu un rapport de trois pages, de grande qualité, qui m'a permis de retravailler le texte, raconte-t-il. Je faisais du coaching d'auteurs et mesure le travail effectué ! »

Tandis que les offres d'autoédition en ligne foisonnent, Librinova est devenu en six ans l'un des leaders du marché francophone avec Iggybooks. C'est aussi la plateforme qui propose le plus de services, ainsi que des passerelles directes avec l'édition traditionnelle. Car les grandes maisons d'édition françaises sont attentives aux livres qui cartonnent sur ces sites. Pour Christophe Schriber, Librinova est ainsi un tremplin possible vers l'édition traditionnelle. Bonne nouvelle : écoulé à plus de 750 exemplaires papier et 250 numériques, *Charlie va bien, ne t'inquiète pas* va bénéficier du programme d'agent littéraire de Librinova, qui se met automatiquement en place dès 1000 exemplaires vendus, quel que soit le forfait choisi et sans frais supplémentaires. « Les auteurs publiés ailleurs sont leur meilleure vitrine », souligne l'auteur genevois. « L'autoédition reste mal perçue en littérature, alors que personne ne grimace quand Spielberg produit l'un de ses films », constate-t-il, rappelant que des écrivains comme Proust ou Rimbaud, refusés partout, ont commencé par s'autoéditer. Plus près de nous, en 2012, Agnès Martin-Lugand a d'abord autoédité *Les gens heureux lisent et boivent du café*, repéré par Michel Lafon qui l'a édité en 2013. Il publiera ses titres suivants vendus à trois millions d'exemplaires en France. Des *success stories* qui alimentent le rêve.

Révolution numérique

La Société des Gens de Lettres (SGDL), l'une des institutions qui encadrent la profession en France, ne reconnaît en effet que les écrivains édités à compte d'éditeur – où celui-ci prend à sa charge l'intégralité des frais d'édition et assure la promotion de l'œuvre. La SGDL exige par ailleurs trois ouvrages à compte d'éditeur avant d'attribuer à l'auteur la qualité convoitée de sociétaire. Elle limite enfin les modes de diffusion des œuvres imprimées, qui doivent être « diffusées par la voie du livre par des entreprises d'édition » ; l'auteur doit percevoir un pourcentage sur les ventes (droits d'auteur). Ces exigences reflètent une volonté politique et culturelle de soutenir la chaîne des métiers du livre, défendre la qualité de la production et protéger ce secteur économique. L'activité de l'écrivain se voit définie en fonction de l'organisation de l'économie traditionnelle du livre.

Mais le numérique est en passe de bouleverser ces catégories. Il permet de produire de façon plus légère, moins coûteuse et plus démocratique, en phase avec l'augmentation exponentielle des auteurs et des textes.

Si les plateformes d'autoédition ne sont pas toutes égales en termes de services et de professionnalisme, elles affichent la transparence – contrairement au traditionnel compte d'auteur, où ce dernier déboursait au moins 5000 francs pour voir son livre publié sous couverture d'éditeur. En mettant en avant les avantages de cette formule, l'autoédition en ligne contribue à redorer son image : publication rapide, peu chère et sans intermédiaires, souplesse, conservation des droits d'auteur et meilleure rémunération sur les ventes (l'auteur perçoit environ 70 % du prix d'un e-book et 20 % de celui d'un livre papier, contre 5 à 10 % pour un livre publié à compte d'éditeur). Une solution qui séduit aussi en Suisse romande (lire ci-dessous).